



Ville de  
Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson

**RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER  
AU 31 DÉCEMBRE 2020**

**DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON**



## **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020**



En conformité avec l'article 105.2.2 de la Loi sur les Cités et Villes, c'est avec un sentiment de satisfaction que j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2020.

Ce rapport fait état d'une année exceptionnelle en raison des nombreuses contraintes occasionnées par la pandémie de la COVID-19. Nous avons été confrontés à relever plusieurs défis, dont la réorganisation du travail de nos employés pour continuer d'offrir des services essentiels à la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens, la planification des activités de loisirs et des premiers répondants ainsi que l'ajustement des méthodes de communication pour composer avec les mesures sanitaires imposées.

Malgré ce contexte hors du commun, nous avons maintenu en tout temps une gestion responsable de nos ressources. Les résultats se retrouvant dans ce document sont la preuve d'une gestion efficace des fonds publics, d'une rigueur exceptionnelle et de l'excellente santé financière de notre Ville.

Le présent rapport sera publié sur notre site Web [www.lacmasson.com](http://www.lacmasson.com) ainsi que l'intégrité du rapport financier au 31 décembre 2020.

Ce rapport traitera des éléments suivants :

- Le rapport de l'auditeur indépendant;
- Le rapport financier 2020 sommaire de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson et les faits saillants;
- Les réalisations de 2020 provenant des activités d'investissement.



# **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020**

---

## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

Le rapport financier au 31 décembre 2020 a été vérifié par un vérificateur externe de la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L. Son rapport démontre que les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.



# RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020

## RAPPORT FINANCIER 2020 DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON

Au chapitre des revenus, la Ville a réalisé des revenus de fonctionnement de l'ordre de 8 666 361 \$, soit 953 816 \$ supérieurs aux revenus budgétés. La variation est attribuable en partie à la réception d'une aide financière du gouvernement du Québec afin d'atténuer les impacts reliés à la COVID-19 au montant de 226 609 \$ qui nous a, entre autres, permis de suspendre les intérêts et pénalités relatifs aux comptes de taxes du 1<sup>er</sup> avril 2020 au 1<sup>er</sup> février 2021. Cette subvention a été entièrement comptabilisée en 2020 selon les normes comptables. D'ailleurs, un montant de 2 517 \$ a été redistribué à l'Agglomération de Sainte-Marguerite–Estérel.

Parmi les autres variations importantes, mentionnons :

- Les revenus de taxes supplémentaires de **174 519 \$**
- Hausse importante des droits de mutations de **486 062 \$**
- L'augmentation des transferts du gouvernement du Québec pour l'entretien des routes de **42 519 \$**
- Une hausse de la compensation de Recyc-Québec de **23 907 \$**

	BUDGET 2020	RÉALISATIONS 2020	VARIATIONS
<b>Taxes</b>	6 649 354 \$	6 823 873 \$	174 519 \$
<b>Compensation tenant lieu de taxes</b>	22 335 \$	23 470 \$	1 135 \$
<b>Transferts</b>	317 718 \$	608 226 \$	290 508 \$
<b>Services rendus</b>	235 863 \$	247 275 \$	11 412 \$
<b>Imposition de droits</b>	355 925 \$	862 537 \$	506 612 \$
<b>Amendes et pénalités</b>	42 350 \$	62 170 \$	19 820 \$
<b>Autres revenus d'intérêts</b>	89 000 \$	30 310 \$	(58 690) \$
<b>Autres revenus</b>		8 500 \$	8 500 \$
<b>TOTAL DES REVENUS</b>	<b>7 712 545 \$</b>	<b>8 666 361 \$</b>	<b>953 816 \$</b>



## **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Au 31 décembre 2020, la Ville de Saint-Marguerite-du-Lac-Masson affiche des dépenses de fonctionnement de 6 704 210 \$ soit 521 947 \$ inférieur au montant budgété.

La diminution des dépenses s'explique principalement par le report de certains projets en raison du ralentissement des opérations et des activités de la Ville durant la pandémie de la COVID-19.

La diminution des dépenses provient, entre autres :

➤ **TRANSPORT : (269 814) \$**

- La diminution des dépenses est attribuable à certains mandats professionnels qui n'ont pas été octroyés. Les travaux de balayage de rues se sont faits en grande partie à l'interne et les travaux de scellement de fissures qui étaient prévus au budget n'ont pas été réalisés. Nous notons une économie à l'achat d'abat-poussière, de pierre concassée, d'asphalte froide ainsi que pour le remplacement de ponceaux. La variation de dépense s'explique par une économie d'achat d'abrasifs (dont le sel) en lien avec la politique de déneigement éco-responsable qui est également dû à la température clémente que nous avons connue lors de la période hivernale.

➤ **LOISIRS ET CULTURE : (135 689) \$**

- Nous remarquons une augmentation des charges salariales dû au maintien de l'équité salariale 2016-2020. Cependant, au niveau des patinoires, parcs et terrains de jeux, nous notons une diminution des charges salariales dû à l'annulation de diverses activités.
- Plusieurs activités non pas été réalisées à cause du contexte de la pandémie de la COVID-19 ce qui fait en sorte qu'il y a eu moins de frais de publicité, de services professionnels, d'achats et de location de matériel ce qui explique en grande partie la variation budgétaire.



## RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020

### LES CHARGES

	BUDGET 2020	RÉALISATIONS 2020	VARIATIONS
Administration générale	1 499 579 \$	1 491 883 \$	(7 696) \$
Sécurité publique	914 054 \$	915 468 \$	1 414 \$
Transport	2 194 706 \$	1 924 892 \$	(269 814) \$
Hygiène du milieu	1 182 574 \$	1 128 707 \$	(53 867) \$
Santé et bien-être	3 250 \$	3 250 \$	0 \$
Aménagement, urbanisme et développement	332 625 \$	322 304 \$	(10 321) \$
Loisirs et culture	818 219 \$	682 530 \$	(135 689) \$
Frais de financement	281 150 \$	235 176 \$	(45 974) \$
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>7 226 157 \$</b>	<b>6 704 210 \$</b>	<b>(521 947) \$</b>
Excédent (déficit) de l'exercice	486 388 \$	1 962 151 \$	1 475 763 \$



## RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020

### EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES NON AFFECTÉ ET AFFECTÉ

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales (surplus de l'exercice) de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson se terminant le 31 décembre 2020 est de **1 484 085 \$** portant ainsi l'excédent de fonctionnement non affecté (surplus non affecté) à **1 937 695 \$**.

Quant à l'excédent de fonctionnement affecté au 31 décembre 2020, il se situe 565 936 \$.

	BUDGET 2020	RÉALISATIONS 2020	VARIATIONS
<b>CONCILIATION À DES FINS FISCALES</b>			
Excédent (déficit) de l'exercice	486 388 \$	1 962 151 \$	1 475 763 \$
Remboursement de la dette à long terme	(456 326) \$	(461 841) \$	(5 515) \$
Affectations à l'état des activités d'investissement	(31 500) \$	(35 020) \$	(3 520) \$
Autres affectations	1 438 \$	18 795 \$	17 357 \$
Total des affectations	(486 388) \$	(478 066) \$	8 322 \$
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES</b>		<b>1 484 085 \$</b>	<b>1 484 085 \$</b>



## **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020**

### **ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2020**

Au 31 décembre 2020, l'endettement total net à long terme de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson était de 10 606 627 \$.

### **LES FONDS RÉSERVÉS ET REVENUS REPORTÉS**

Le rapport financier fait état de fonds réservés et de revenus reportés, en voici le détail :

	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Fonds de roulement	296 319 \$	150 977 \$
Fonds parcs et terrains de jeux	557 031 \$	555 831 \$
Fonds réfection et entretien de certaines voies publiques	81 726 \$	59 032 \$





# RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les efforts de l'administration municipale dans la recherche de sources de financement ont porté fruit ce qui a permis la réalisation de plusieurs projets touchant la qualité de vie de nos citoyennes et citoyens.

Parmi les projets réalisés au cours de l'année 2020, nous retrouvons :

- Achat et installation d'un siège d'escalier commercial pour personne à mobilité réduite – **18 095 \$** (Subvention programme Nouveaux horizons pour les aînés de Service Canada)
- Poubelles 3 voies – **1 645 \$**
- Remplacement du serveur informatique – **18 542 \$**
- Poursuite du projet pour l'étude du garage municipal – **1 433 \$**
- Réfection du chemin Guénette Phase 3 – **1 098 909 \$** dont un montant de 500 000 \$ provient d'une subvention du programme d'aide à la voirie locale – Volet AIRRL
- Réfection du chemin Masson au coût de **186 330 \$** dont un montant de 123 000 \$ provient d'une subvention du programme d'aide à la voirie locale – Volet RIRL
- Pulvérisation du pavage aux rues du secteur du Domaine Joli-Bois pour une distance de 1,7 km et du chemin du Lac-Violon pour une distance de 2 km – **24 588 \$**
- Borne de recharge pour les véhicules électriques – **6 648 \$**
- Prolongement d'aqueduc rue du Domaine Brière – **4 986 \$**
- Préparation d'une demande d'aide financière pour développer la phase 2 du raccordement d'une piste multifonctions entre les sentiers du Galais au parc Joli-Bois – **8 608 \$**
- Aménagement de la servitude d'accès à la plage municipale – **22 514 \$**
- Projet conjoint avec la Commission scolaire des Laurentides pour l'installation d'un abri solaire (ombrière) au parc-école – **56 970 \$**
- Rénovation d'un terrain multisports au parc Joli-Bois – **10 583 \$**
- Achat d'une camionnette Ford F250 pour le service des travaux publics – **57 293 \$**
- Banc sculpté et jardinières en bois – **3 808 \$**
- Achat de (4) chapiteaux pour divers événements – **4 210 \$**
- Achat de portables pour permettre le télétravail en période de pandémie – **10 716 \$**



# **RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR LE RAPPORT FINANCIER DE LA VILLE DE SAINTE-MARGUERITE-DU-LAC-MASSON AU 31 DÉCEMBRE 2020**

## **MOT DE LA FIN**

Je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal pour le temps investi et le travail accompli en cette période de pandémie de la COVID-19.

Au nom du conseil municipal, je tiens à remercier la direction générale, les cadres et tous les employés de la municipalité pour leur travail constant et de qualité afin de bien desservir l'ensemble des citoyennes et citoyens de la Ville. Ils ont dû faire preuve de beaucoup d'adaptation face aux changements qui leur ont été imposés lors de la dernière année.

Un MERCI bien spécial à Mme Lise Lavigne, trésorière qui a relevé le défi de procéder à la fermeture de l'année 2020 de la Ville de Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson en plus de celle de l'Agglomération de Sainte-Marguerite–Estérel. Mme Lavigne est nouvellement arrivée et remplace l'ancien trésorier qui a occupé ce poste pendant presque deux décennies.

En terminant, les membres du conseil se joignent à moi pour remercier toute la population pour la confiance que vous nous accordez, votre soutien et votre implication. Merci de vous impliquer dans la communauté, de nous aider à faire rayonner Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson, une ville dynamique et accueillante. Ensemble, continuons de créer un milieu de vie riche et dynamique où il fait bon vivre !

*Gisèle Dicaire*  
Mairesse